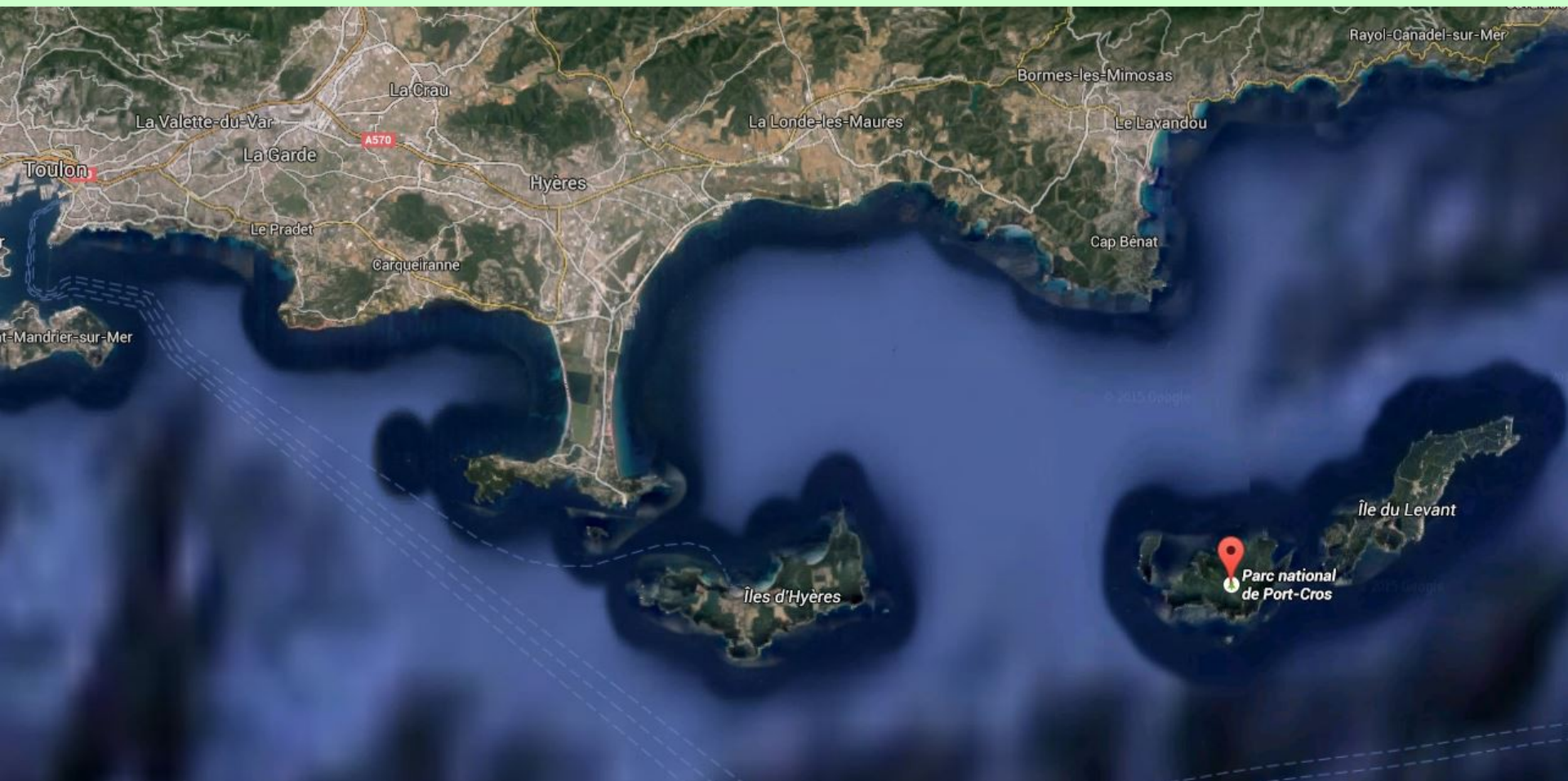


THEME II

Aménager et développer le territoire français

Chapitre 3

**Valoriser et ménager les milieux :
La gestion durable d'un milieu/Potentialités et
contraintes du territoire français**



Définitions

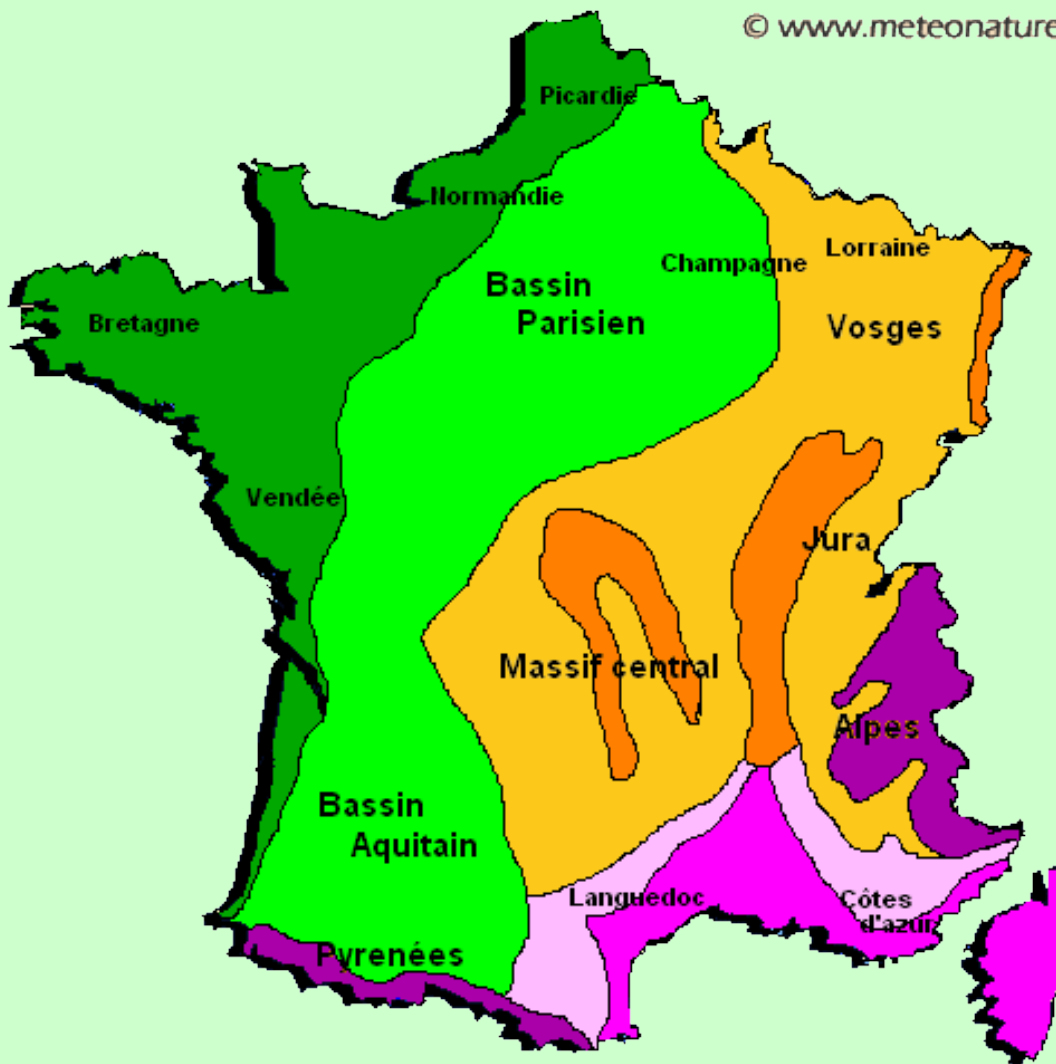
- **PNN** : Territoire sous tutelle de l'Etat dont la mission est de gérer et de protéger le patrimoine naturel et culturel tout en assurant le dvpt local. Une protection stricte s'applique à certains périmètres réservés aux études scientifiques et donc inhabités.
- **PNR** : Le parc régional se dote d'une charte de développement respectueuse de l'environnement. Il ne s'agit donc pas de mettre un espace sous cloche, mais d'organiser le développement d'un espace (touristique, industriel...) tout en respectant l'environnement
- **Réserve naturelle**. espace généralement de petite superficie, protégé du fait de son intérêt scientifique particulier

Milieu :

- Portion de l'espace terrestre défini par ses combinaisons physiques, économiques et sociales voire culturelles. La notion implique de réfléchir sur les relations entre un groupe social et des données naturelles.

Définitions

- **Potentialités** : Appliqué à un espace, le terme invite à s'intéresser aux données naturelles en relation aux besoins des hommes et aux possibilités d'aménagements. Elles sont relatives à une société et une période.



- | | | | |
|---|---------------------------------|---|------------------------------|
|  | Climat océanique |  | Climat méditerranéen |
|  | Climat océanique dégradé |  | Climat méditerranéen dégradé |
|  | Climat semi-continental |  | Climat de haute-montagne |
|  | Climat semi-continental dégradé | | |



<http://www.larousse.fr/>

Bocage Normand

« Intégrer l'environnement dans une politique d'aménagement revient à gérer les ressources disponibles, les ressources en sol, les ressources végétales (agrosystèmes), les ressources en eau pour l'irrigation, l'industrie et la consommation. Cela consiste aussi à prendre en compte la qualité paysagère d'un lieu, en étroite relation avec les facteurs sociaux, économiques et spatiaux. Certains facteurs environnementaux, qualité paysagère et physico-chimique d'un milieu se traduisent d'ailleurs en termes de valeur économique. La gestion doit s'effectuer dans le cadre d'un développement durable. »

Yvette Veyret, *Géo-environnement*,
© Armand Colin, 2004.

PARIS

1 €

le Parisien

VOTRE VILLE
Une prime pour
les pervenches
zélées
CAHIER CENTRAL

JEUDI 9 DÉCEMBRE 2010

www.leparisien.fr

N° 20601

Coincés !



Conséquence de la neige tombée hier sur toute la région, de nombreux Franciliens tentaient toujours, tard dans la nuit, de rejoindre leur domicile. Véhicules abandonnés, hôtels complets, bus à l'arrêt, vols annulés...
Victimes de cet épisode météo rarissime avaient le sentiment d'être livrées à elles-mêmes. **PAGES 2 À 7**

R 20174 - 1229 - 1,00€



L'urbanisation, facteur d'aggravation d'un aléa

« L'ampleur et la durée du blocage du réseau routier francilien comparées aux épisodes neigeux équivalents des décennies précédentes apparaissent aussi comme la conséquence des formes et des pratiques urbaines qui se sont développées pendant le dernier demi-siècle : des périphéries sans cesse plus étendues et discontinues, sans véritable desserte en transports collectifs efficaces et moins soumis aux intempéries, des populations animées de mobilités fonctionnelles et personnelles plus nombreuses et plus variées dans leurs trajets, et donc plus vulnérables aux aléas climatiques que les habitants d'une ville dense bénéficiant d'un réseau ferré souterrain dense comme le métro. [...]

On attendait le réchauffement climatique séculaire et la crue catastrophique des rivières qui ne manquerait pas de s'ensuivre, et on a une banale chute de neige d'une dizaine de centimètres qui paralyse le fonctionnement métropolitain global. Fragilité de sociétés contemporaines trop sophistiquées ou conséquence normale d'un dysfonctionnement historique du système urbain ? »

Guy Burgel, « La crise neigeuse révèle l'échec de la politique urbaine », *Le Monde*, 16 décembre 2010.

** Documents 2 & 3 p.95 : questions :*

Document 2 p.95 :

1) Présentez le document comme vous l'avez appris.

2) Quel est l'intérêt de ce document par rapport à l'exposition aux aléas des sociétés modernes ?

Document 3. p.95 :

3) Comment le document attire-t-il l'attention sur la vulnérabilité des sociétés modernes aux aléas climatiques ?

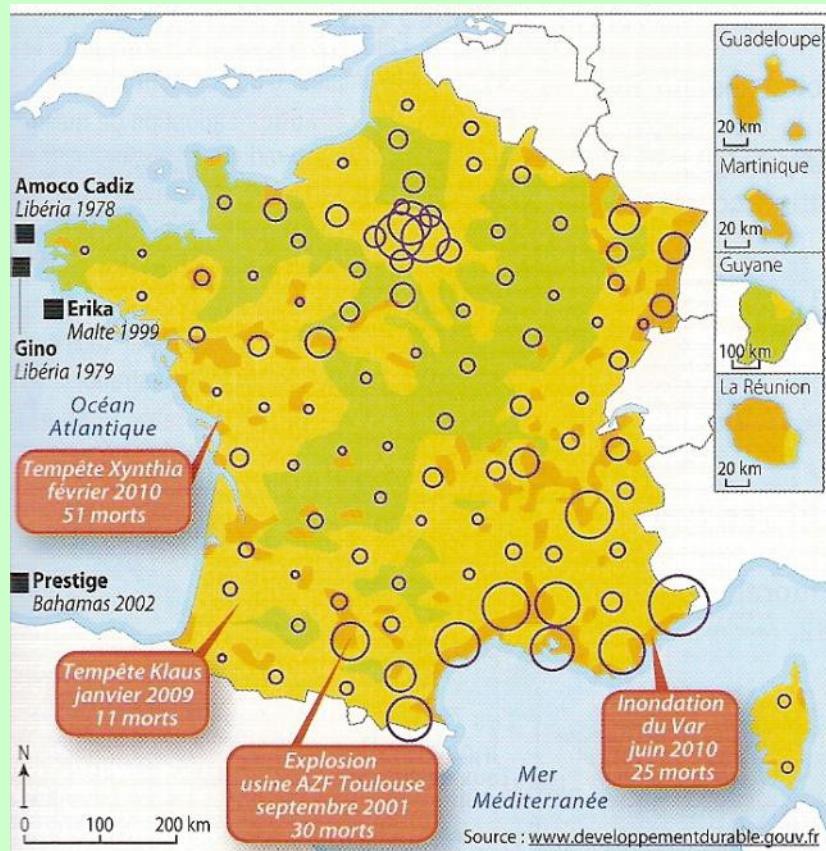
4) (hors document) Faites une liste la plus exhaustive possible des facteurs qui peuvent expliquer selon vous cette vulnérabilité ?

Définitions

- **Risques naturels** : danger d'origine naturel auquel une société est exposée.
- **Aléa** : évènement imprévisible mais probable d'origine naturelle ; technologique ou sanitaire pouvant occasionner un danger.
- **Vulnérabilité** : Situation de fragilités des sociétés face à un aléa, qui se mesure en fonction de leur capacité à y faire face.
- **Les risques technologiques** : Exposition des populations à un évènement catastrophique lié aux activités humaines

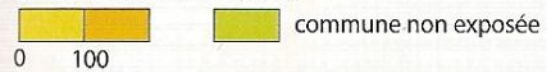


Sources : Rapport de la direction générale de l'Environnement de Languedoc-Roussillon et Observatoire régional des risques naturels, 2007, Atlas des Zones Inondables par Subversion Marine (AZISM).



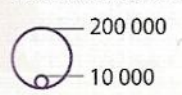
Une inégale vulnérabilité

Densité de population dans les communes exposées aux risques naturels majeurs, en hab./km²



Le risque d'inondation

Nombre de logements situés en zones inondables



Les catastrophes majeures

Tempête Klaus

catastrophe ayant fait plus de 10 morts depuis 2000 hors canicule

Erika Malte 1999

marée noire de plus de 20 000 tonnes déversées
nom du bateau et pavillon



1 Les communes de La Faute-sur-Mer et L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) après le passage de la tempête Xynthia en 2010



Source : Libération.fr 4/10/2015 - AFP

Dix-sept personnes sont mortes et quatre sont portées disparues dans des inondations consécutives aux très violents orages qui se sont abattus samedi soir sur les Alpes-Maritimes, selon un nouveau bilan de la préfecture.

Un déluge de pluie samedi soir qui a notamment entraîné la crue du petit fleuve côtier de la Brague, a submergé des rues de Cannes, Antibes, Mandelieu-la-Napoule, Villeneuve-Loubet et Nice, a précisé François-Xavier Lauch, directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes.

Au petit matin, la préfecture a annoncé une 13e victime, tuée en s'empalant dans un camping d'Antibes.

Trois personnes âgées ont aussi péri noyées dans une maison de retraite de la commune de Biot, près d'Antibes. «Elles se trouvaient vraisemblablement au rez-de-chaussée et ont été noyées par une lame d'eau», a dit François-Xavier Lauch. A Cannes, une femme d'une soixantaine d'années a été trouvée morte près d'un parking. Trois autres victimes ont été découvertes dans leur voiture à Vallauris-Golfe-Juan. Le véhicule a été pris par les eaux en empruntant un petit tunnel. Enfin les corps de cinq personnes sont recherchés dans les parkings de deux immeubles de Mandelieu-la-Napoule, qui sont actuellement pompés par les secours, a précisé la préfecture.

Toit de caravane

Les trombes d'eau ont également inondé des campings près d'Antibes. Deux hélicoptères des pompiers ont enchaîné les rotations pour mettre en sécurité leurs occupants, dont certains étaient «réfugiés sur les toits de leur caravane».

Les secours ont le plus grand mal à accéder aux zones sinistrées, laissant craindre que le bilan humain ne soit toujours pas définitif. Des structures d'accueil d'urgence ont été ouvertes dans les communes sinistrées et des renforts de secours demandés au-delà du département.

Le bilan reste pour l'instant en deçà des pluies torrentielles de juin 2010 dans le département du Var, qui avaient fait 25 morts, 31 560 sinistrés et près d'un milliard d'euros de dégâts.

Source : Libération.fr 4/10/2015 - AFP

Définitions

- **Principe de précaution** : Adoption de mesures visant à éviter ou réduire un risque, même en l'absence de certitudes scientifiques sur les conséquences de ce risque.
- **ZIEFF** : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique



Conclusion

- La France possède une grande variété de milieux, mais aucun ne peut vraiment être considéré comme naturel. Les risques font peser des menaces sur la société mais inversement, la pression exercée sur les milieux par la société est croissante ; d'où la nécessité d'une gestion durable de l'environnement et de mesures pour parer aux risques